

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA POPULATION DE MADAGASCAR



Numéro 13 – Février 2006

Etudier la relation population – foncier en milieu rural malgache :

quelles adaptations paysannes aux contraintes ?

Dans le monde rural malgache, les populations sont encore très dépendantes de l'agriculture et donc de la terre. Pourtant, l'accès à la terre se fait aujourd'hui dans un contexte de contraintes multiples : la pauvreté, le manque de terre arable, l'insécurité foncière, les conditions climatiques, etc. Il est intéressant de voir comment les populations rurales dans les Hautes Terres de Madagascar font face à ces différentes contraintes. Dans ce numéro 13 du Bulletin d'Information sur la Population de Madagascar, Mustapha Omrane présente les résultats d'une enquête menée dans la commune d'Ampitatafika (Province d'Antananarivo) sur la question du lien entre la situation foncière et les comportements démographiques.

Le rapport population – foncier

Depuis les années 1980, de nombreuses études en sciences sociales sur le monde rural des pays en développement ont mis la question du foncier et de la gestion des terres au centre de leur réflexion. Beaucoup s'interrogent sur les relations entre les contraintes d'accès à la terre agricole et les comportements démographiques tels que la fécondité, le mariage et les migrations. Certains ont montré par exemple que dans des contextes d'abondance de terres agricoles, la fécondité avait tendance à rester élevée. Les familles disposent ainsi d'une main-d'oeuvre familiale gratuite nombreuse. Les enfants ont alors une grande valeur économique. La participation des enfants aux activités agricoles est l'un des indicateurs essentiels pour la compréhension des stratégies démographiques des sociétés rurales.

Le contexte des Hautes Terres malgaches

La commune rurale d'Ampitatafika qui se trouve à une centaine de Kilomètres au sud de la capitale Antananarivo se caractérise par une multitude de contraintes.

Celles relevant de l'aspect agro-foncier sont particulièrement marquantes : (i) une taille moyenne des exploitations agricoles de 0,46 ha qui traduit une forte pression sur la terre dans un terroir aux superficies limitées; (ii) une agriculture d'auto-subsistance et faiblement mécanisée dont la production ne satisfait pas les besoins en subsistances d'une population en forte croissance; (iii) des problèmes de gestion de l'eau, abondance pendant la saison des pluies et pénurie durant la période de soudure. A cela s'ajoute le manque d'opportunités de revenus en dehors de l'agriculture pour une population dont les besoins en matière d'emploi salarié croissent.

Il est intéressant de savoir comment ces populations rurales s'adaptent à l'ensemble de ces contraintes. Pour cela, nous disposons d'une enquête socio-démographique menée dans la commune d'Ampitatafika en 2003 qui porte sur 1621 ménages et d'enquêtes qualitatives, qui permettent d'observer les comportements démographiques et économiques des exploitations agricoles vivant dans un contexte de très forte saturation foncière.

Les réponses socio-démographiques

La fécondité

La fécondité à Ampitatafika est élevée. Ainsi, la descendance des femmes de 45-49 ans est de 7,4 enfants, et celle des 40-45 ans de 6,1 enfants par femme. Cependant, les jeunes générations souhaitent avoir un nombre d'enfants limité. La rareté de la terre est la raison la plus fréquemment évoquée par les villageois pour justifier ces nouveaux comportements : *« Je souhaite avoir 4 enfants, et c'est déjà beaucoup, la vie est dure maintenant et il n'y a pas de terre dans le village... »*. Dans le contexte local de pauvreté, de rareté de la terre arable et de faibles opportunités hors agriculture, les enfants ont un coût de plus en plus important (scolarisation, santé, etc.) tandis que la demande en main-d'oeuvre pour l'exploitation agricole familiale est faible et ne justifie donc plus un nombre d'enfants élevé.

La migration

La solution pour un certain nombre de paysans face au manque de terre réside dans la migration : *« Ici les terres sont limitées, si nos enfants partent ailleurs, ils pourront trouver autre chose de mieux »* ou encore *« vue l'exiguïté des terres, mes frères ont été obligés de partir et maintenant ils m'envoient de l'argent pour leur acheter des terres. Il n'y a pas beaucoup de terre dans le village, il se peut que mes enfants partent aussi »*. En moyenne, il y a un enfant migrant par ménage à Ampitatafika. Le phénomène concerne toutes les catégories d'exploitants, quelque soit la taille de leur exploitation agricole. Le phénomène de migration devrait s'accélérer au fur et à mesure que les exploitations se morcellent héritage après héritage.

Le mariage

Les plus jeunes chefs de ménage sont conscients que leurs enfants ne pourront pas tous vivre dans leur village d'origine. Les parents laissent d'ailleurs leurs enfants choisir librement leur futur conjoint et donc leur futur lieu de vie. Le mariage est devenu largement exogame.

Le Programme National Foncier

Environ 300 000 titres ont été octroyés depuis un siècle à Madagascar selon la procédure d'immatriculation foncière individuelle. Les services fonciers délivrent depuis une quinzaine d'années, à l'échelle nationale, entre 650 et 1 750 titres par an et il reste environ un demi-million de demandes non satisfaites en 2003. La procédure d'immatriculation compte 24 étapes et nécessite l'intervention de différents corps de l'administration.

La commission de reconnaissance domaniale, dirigée par l'administration territoriale ou par le receveur des Domaines, doit compter des représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Elevage, de l'Environnement, des élus municipaux etc. Le dossier doit être visé par les plus hautes sphères de l'administration. Au total à Madagascar, seules huit personnes peuvent signer des titres. La procédure coûte en moyenne un million de francs malgaches, ce qui représentait pas moins de cinq mois de travail d'un salarié agricole en 2003. En terme d'encadrement humain, on notera l'absence d'intermédiaires officiels entre l'Etat et les requérants, par exemple, les notaires ne sont pas assermentés pour ces procédures.

Depuis 2003, une nouvelle approche institutionnelle est engagée à Madagascar sous la forme d'un Programme National Foncier. L'idée forte de cette politique consiste en la décentralisation de la gestion et la mise en place d'une nouvelle instance « le guichet foncier » au niveau communal ou inter-communal. Il s'agit d'attribuer aux maires la prérogative de délivrance des titres fonciers, sans remonter la chaîne habituelle.

Le PNF fixe comme fonctions pour les guichets fonciers : la délivrance des certificats fonciers, l'enregistrement des transactions et mutations foncières, la conservation et la mise à jour des certificats fonciers, le suivi et le partage des dossiers de dotation à la collectivité, et enfin le conseil auprès des demandeurs. Depuis 2004, les nouvelles procédures sont en phase d'essai dans une vingtaine de communes avant d'être appliquées sur tout le territoire.

Pour plus d'informations sur le PNF, consulter : <http://www.foncier.gov.mg>

Le foncier, l'accès à la terre ne sont plus des enjeux importants dans le mariage. Si auparavant, on devait choisir son conjoint dans une parenté proche pour que le patrimoine foncier ne quitte pas la famille, aujourd'hui les pratiques semblent bien différentes.

La transmission de la terre

L'accès à la terre arable se fait essentiellement au sein de la famille : des parents vers les enfants. Dans certaines familles, les individus appliquent des règles ancestrales, notamment celles qui concernent le partage entre filles et garçons. Pour certains, la règle ancestrale exclut totalement les filles de l'héritage. Pour d'autres, les filles se partagent le tiers ou le cinquième des terres. Les garçons sont alors avantagés. L'égalité entre les sexes est rarement garantie. Cependant, des pratiques égalitaires sont observées dans les familles où l'on est particulièrement sensibles à la rareté des terres. Certains paysans décident de partager à parts égales entre tous leurs enfants parce qu'ils veulent garantir leur assurance-vieillesse. Ne sachant pas qui de leurs enfants les prendra en charge lorsqu'ils seront âgés, ils les dotent tous de la même quantité de terre.

La réponse paysanne à la contrainte foncière à travers les modes de transmission est flexible, et dépend du regard que portent les individus sur leur environnement socio-économique et leur perception des surfaces agricoles disponibles aujourd'hui et à venir.

Références

- Cain M., 1978, « The household life cycle and economic mobility in rural Bangladesh », *Population and development review*, 4(3), pp. 421-428.
- Clay D C. et al., 1992, « Size of Farm or Size of Family: Which Comes First? », *Population Studies*, 46, pp. 491-505.
- Gastineau B. et al. (eds), 2004, *Enquête référence 4D : premiers résultats*, Rapport intermédiaire du Programme 4D, ICM/IRD, 93 p., Antananarivo.
- Lavigne Delville P. et al., 2003, *Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux*, Actes du séminaire international d'échanges entre chercheurs et décideurs, Ouagadougou, mars 2002, GRET, 172p., Paris.
- Schutjer W. A., Stokes C. S., 1984, « Access to land and fertility in developing countries », *Rural development and human fertility*, New York.
- Sharif M., Saha R. K., 1993, « The Observed Landholding-Fertility Relationship, Is it Monotonic? », *The Journal of Development Studies*, 29(2): pp. 319-341.
- République de Madagascar, 2004, *Programme National Foncier, contribution à l'élaboration d'une politique publique de sécurité des droits sur le sol*, Propos d'étape n° 1, Antananarivo, 25 p.

Les réponses agro-foncières

La demande sur les terres rizicoles en plaine est plus forte que celle sur les surfaces en colline non irriguées. Les parcelles en colline encore disponibles sont sollicitées pour combler le déficit en surfaces rizicoles. Désormais, même le riz, traditionnellement cultivé en plaine (*Tanimbary*), y est pratiqué pour assurer plus de subsistances. Le recours à de nouvelles techniques agricoles reste faible en raison du manque de moyens ou de connaissances, mais aussi du manque de terre. A Ampitatafika, l'accroissement des surfaces arables en dehors de la dotation familiale se fait essentiellement par l'achat et très rarement par l'emprunt, la location ou le métayage à cause du problème d'insécurité foncière.

En effet, le fait que les titres fonciers soient rares semble freiner le développement des modes de faire valoir indirects, et les paysans à Ampitatafika sont très attentifs à la nouvelle politique de gestion foncière en cours sous le label du Programme National Foncier. La recherche d'autres sources de revenus est aussi une adaptation paysanne à la pauvreté. Près de 40% des individus enquêtés pratiquent une activité secondaire comme le salariat agricole ou une activité commerciale (vente de fruits et légumes...), et même des emplois hors agriculture (maçonnerie, menuiserie...).

Mustapha Omrane
momrane@ird.mg

Pour en savoir plus sur la recherche sur
Ampitatafika: www.ird.mg/4d

Pour en savoir plus

- La législation malgache concernant le foncier a Madagascar est disponible sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche : <http://www.maep.gov.mg>

- Le Cirad à Madagascar et ses partenaires mènent un programme de recherche sur *Sécurisation foncière pour l'aménagement des bassins-versants et le développement territorial*. Le descriptif et les activités du programme sont sur le site du Cirad : <http://www.cirad.mg>

On trouve sur ce même site une note méthodologique sur la gestion foncière décentralisée

- *Ruralia* est une publication semestrielle éditée de l'Association des ruralistes français. C'est une revue pluridisciplinaire qui traite de tous les aspects des sociétés rurales. *Ruralia* propose sur son site l'intégralité des articles de ses anciens numéros. Ainsi, les numéros 1 à 7 peuvent être consultés intégralement à l'adresse suivante : <http://ruralia.revues.org/>

- Le CICRED publie une série de monographies sur le thème "Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers". Le projet concerne une trentaine de pays qui connaissent de forts accroissements démographiques et souffrent de disponibilités vivrières insuffisantes. Plusieurs monographies sont déjà publiées et consultables sur le site du CICRED : <http://www.cicred.org>

- *Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers : le Burkina Faso, une étude de cas*, Institut National des Sciences des Sociétés (INSS), Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Drabo I., Ilboudo F., Tallet B. (coord.), Paris, CICRED, FAO, 2003, 114 p.

- *Population Dynamics, Land Availability and Adapting Land Tenure Systems : Philippines, a case Study*, Office of Population Studies (University of San Carlos), Farm and Agriculture Resource Management Institute and Center for Social Research (Leyte State University), Gultiano S., Balbarino E., Saz E., Urich P. (coord.), Paris, CICRED, FAO, 2003, 201 p.

- *Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers : le Niger, une étude de cas*, Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN), Guengant J.-P. (coord.), Banoïn M., Paris, CICRED, FAO, 2003, 157 p.

- Un colloque scientifique sur le thème : « Le foncier. Leçons et enjeux » sera organisé les 17-19 mars par l'Institut de Dr. Ambedkar Government Law College (Pondichéry, Inde) et Institut Français de Pondichéry. Une seule communication est consacrée à Madagascar. Intitulée *Accès à la terre et gestion foncière dans les Hautes Terres malgaches : pratiques coutumières et logique de sécurisation des droits*, elle sera présentée par Mustapha Omrane.

- Un colloque scientifique sur la question foncière sera organisé du 17 au 19 mai par l'IRD à Montpellier (France) sur le thème « Les frontières de la question foncière : Enchâssement social des droits et politiques publiques ». Huit communications traiteront de Madagascar lors de ce colloque.

http://www.mpl.ird.fr/colloque_foncier

- Du 7 au 10 mars 2006, se déroulera à Porto Alegre (Brésil), une conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural (CIRADR). Cette conférence est organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le gouvernement du Brésil. Parmi les thèmes abordés lors de la conférence, on peut citer :

- les relations entre sécurité alimentaire et sécurité foncière
- le rôle de l'état et celui du marché de la terre dans un contexte de réforme agraire
- l'agriculture familiale
- la dimension genre

A l'occasion de cette conférence, la FAO a mis en ligne un ensemble de documents de référence sur le sujet : <http://www.fao.org>

Recherche en cours sur Madagascar

Mustapha Omrane prépare une thèse de doctorat à l'Université Paris V (laboratoire Popinter). Sa thèse porte sur les adaptations paysannes aux contraintes liées à la disponibilité foncière. Il est présent à Madagascar dans le cadre du Programme de recherche 4D, réalisé en partenariat entre l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Institut catholique de Madagascar (ICM) pour mener des enquêtes sur le terrain. Il bénéficie d'une allocation de recherche de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie).

Lucien Raharison, qui bénéficie d'une bourse du Scac (Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France), prépare une thèse en cotutelle entre l'Université d'Antananarivo et l'Université de Paris 7, sur la même thématique. Sa thèse s'intitule : « Héritage foncier, évolution du paysage agraire et de la paysannerie en Imerina (Hautes terres centrales de Madagascar) », avec une approche ethno-historique. Il s'agit d'une analyse du poids de l'héritage dans le système foncier et la paysannerie en Imerina, selon une vision diachronique et spatiale. Trois terroirs feront l'objet d'une étude de cas : la plaine d'Antananarivo (vieux terroir subissant de fortes pressions urbaines), le Moyen-Ouest (ancienne zone de colonisation et terre de migration), puis un ancien fief se trouvant dans la région du Vakinankaratra.



On parle de Madagascar

- Le 09 février s'est tenu à Antananarivo un atelier " bilan de la réforme foncière à 1 an" depuis la validation de la nouvelle politique (le 08 février 2005). Les premiers certificats fonciers délivrés selon la nouvelle procédure ont été délivrés dans la commune d'Amparafaravola. La presse malgache a largement couvert l'événement. Ci-dessous un article du quotidien "l'Express" :

<http://www.lexpressmada.com/article.php?id=40414&r=1&d=2006-02-06>

<http://www.lexpressmada.com/article.php?id=40415&r=4&d=2006-02-06>

- Plusieurs sites internet proposent de la documentation et des photographies anciennes sur Madagascar

La **bibliothèque du Fonds Grandidier** contient des photographies. Les documents qui sont conservés ont initialement appartenu à la bibliothèque personnelle d'Alfred Grandidier (1836-1921), enrichie par la suite par son fils Guillaume (1873-1957) qui l'a léguée à l'Etat Malgache. Sur le site consacré à ce fonds, des photographies sont disponibles et téléchargeables : <http://www.fonds-grandidier.mg/>

Situé à Aix-en-Provence (France), le **Centre des archives d'outre-mer** conserve les archives de l'histoire coloniale française. Il comprend un très grand nombre de documents. Le Centre des Archives d'outre-mer met à votre disposition la base Ulysse qui permet d'avoir accès aux images numérisées des documents appartenant à l'icôneothèque et à la cartotheque du Centre. Commencée en 2002, cette base a pour objectif de rendre progressivement accessibles les photographies isolées ou en albums, les cartes postales, les affiches, les dessins et gravures, les cartes et plans. 221 images concernent Madagascar.

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/caom/fr/>

Le **FTM** dispose d'une banque de 3810 photographies anciennes prises entre 1895 et 1936 à Madagascar. Ces photos témoignent des différentes régions de Madagascar à cette époque sur les aspects culturels, architecturaux, sociologiques, ethniques. <http://www.ftm.mg>

Gallica propose un accès à 70 000 ouvrages numérisés, à plus de 80 000 images et à plusieurs dizaines d'heures de ressources sonores. Cet ensemble constitue l'une des plus importantes bibliothèques numériques accessibles gratuitement sur l'Internet. Plus que 80 lots d'images sur Madagascar sont consultables et téléchargeables.

<http://gallica.bnf.fr>



Evénements

• Les appels à candidature pour les formations concernant la démographie et les études de population sont ouvertes:

- L'université de Ouagadougou (Burkina Faso) ouvre cette année un Master en Population et Santé, à destination des ressortissants des pays francophones. Le programme met l'accent sur les questions de population, de santé et de développement. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 31 mars 2006. Plus d'informations sur le site : <http://www.issp.bf>

- Un programme de formation en santé de la reproduction est organisée à l'Université catholique de Louvain-La-Neuve (UCL – Belgique) par l'Institut de Démographie de l'UCL, le Centre Population et Développement (CEPED - France) et l'Institut de formation et de recherche en démographie (IFORD – Cameroun). Les participants sont formés à l'organisation d'enquêtes, au traitement des données et à l'évaluation de programmes dans le domaine de la santé de la reproduction.

<http://www.demo.ucl.ac.be/stage/depliantfecondite.pdf>

• L'INSTAT, l'EPP (ROR), l'IRD et DIAL organise du 15 au 17 novembre un colloque international sur "la Pauvreté rurale à Madagascar: Caractéristiques, dynamique et politiques publiques". Les propositions de communication devront être orientées autour des quatre axes de recherche suivants: mesure et analyse de la pauvreté rurale à Madagascar, dynamique de la pauvreté, pauvreté rurale, risque et stratégies des ménages, politiques publiques et pauvreté rurale. L'appel à communication est ouvert jusqu'au 31 mars 2006. Pour toutes informations, vous pouvez contacter Anne-Sophie Robilliard: robilliard@dial.prd.fr

• L'IRD organise au Centre Culturel Albert Camus une série de 5 conférences scientifiques sur les questions d'agriculture et d'environnement. La prochaine aura pour sujet "Autour de la déforestation", elle aura lieu le 7 mars à 18 heures. <http://www.ccac.mg>



Ce numéro a été coordonné par Clotilde Binet (Université Paris X - IRD) et Bénédicte Gastineau (IRD - LPED). Le prochain numéro paraîtra au cours du mois de mars. Si vous souhaitez nous envoyer vos commentaires sur le numéro 13 ou des informations pour le numéro suivant, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : bipmada@yahoo.fr